

L'entrée sur le marché du travail des jeunes de la voie professionnelle rénovée

Parmi les sortants de la Génération 2013, se trouvent, pour la première fois, les détenteurs du nouveau baccalauréat professionnel en trois ans. Cette réforme, qui réorganise la voie professionnelle, interroge autant les parcours éducatifs que les élèves accomplissent désormais que les trajectoires d'emploi que vont connaître les sortants de cette filière rénovée. En la matière, il s'avère que, bien que plus nombreux, les bacheliers professionnels conservent une place bien identifiée dans les organisations productives.

Valérie ILARDI
(Céreq)

Olivier JOSEPH
(Céreq)

Emmanuel SULZER
(Céreq)

L'enquête 2016 auprès des sortants de la Génération 2013 constitue la première opportunité d'analyser l'entrée sur le marché du travail des sortants du baccalauréat professionnel en trois ans tel qu'institué par la réforme de la voie professionnelle intervenue en 2009. Auparavant préparé en quatre ans, soit deux années conduisant au brevet d'études professionnelles (BEP) suivies de deux années menant au baccalauréat, le nouveau bac pro se prépare, comme les baccalauréats généraux et technologiques, en trois ans à l'issue de la classe de troisième. Dans le même temps, le BEP disparaît en tant que voie de formation et ne subsiste que comme diplôme intermédiaire délivré aux élèves qui atteignent la seconde année du bac pro. Cette réforme modifie en profondeur l'organisation de l'enseignement professionnel secondaire et, corrélativement, les parcours que vont accomplir les jeunes au sein de ce système. En conséquence, on peut aussi s'interroger sur les trajectoires que vont connaître les sortants de cette voie professionnelle rénovée sur un marché du travail auquel la filière destine encore majoritairement ses élèves.

effectifs de bac pro : les flux d'élèves passent ainsi de moins de 200 000 en 2005 à plus de 500 000 en 2010, tandis que ceux de CAP passent sur la période de 90 000 à 115 000 (selon les chiffres de la DEPP, cf. « Pour en savoir plus »). Dans le même temps, le raccourcissement d'une année de la formation de bac pro produit mécaniquement un rajeunissement des cohortes : la part des élèves de 15 ans et moins augmente ainsi de 10 points de pourcentage.

Parmi les primo-sortants de formation initiale des Générations 2010 et 2013, environ 250 000 jeunes sortent d'une formation de l'enseignement secondaire professionnel, soit 36 % de l'ensemble des sortants. Les jeunes ayant préparé un CAP représentent plus du tiers d'entre eux et les bacheliers professionnels près de la moitié. Ces derniers ont vu leur poids relatif s'accroître en 2013 par rapport à 2010, du fait, à la fois, de l'augmentation des effectifs et d'une probabilité plus élevée pour un élève entrant en voie professionnelle d'obtenir le bac pro dans sa version rénovée (selon *L'état de l'école 2017*, cf. « Pour en savoir plus »).

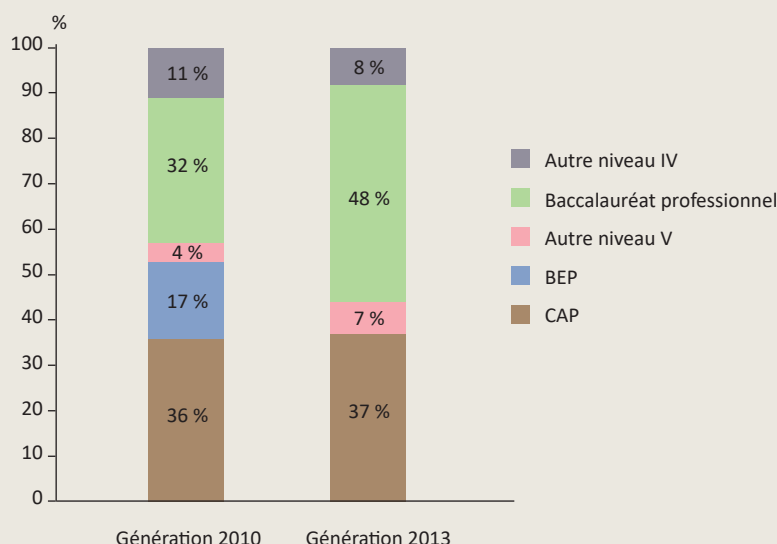
Le bac pro en trois ans, une nouvelle organisation de la voie professionnelle

Globalement, les flux de sortants du secondaire professionnel évoluent assez peu entre l'avant et l'après-réforme, mais la répartition interne des élèves s'en trouve bouleversée en profondeur. Ainsi la disparition du BEP conduit à un doublement des

En conséquence de cette réforme, de nouveaux clivages au sein de l'enseignement professionnel secondaire se font jour à l'issue de l'orientation après la classe de troisième. La filière conduisant au niveau CAP accueille de plus en plus d'élèves issus de SEGPA : 86 % d'entre eux s'y orientent à l'issue de la troisième, et ils sont de fait pratiquement absents de la filière bac pro. À l'inverse, les entrants en ●●●

BAC PRO
RÉFORME
VOIE
PROFESSIONNELLE
ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE
ENQUÊTE
GÉNÉRATION 2013

SEGPA • Section
d'enseignement général
et professionnel adapté



Champ : ensemble des sortants du secondaire professionnel.
Source : enquêtes Génération 2010 et 2013, bases comparables.

CAP • Certificat d'aptitude professionnelle

BEP • Brevet d'études professionnelles

Bac pro • Baccalauréat professionnel

BTS • Brevet de technicien supérieur

DEPP • Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

... seconde professionnelle (la première année du nouveau bac pro, donc) sont désormais quasi-systématiquement issus de troisième générale ou technologique, dans un mouvement que l'on pourrait qualifier de « dualisation » de la voie professionnelle. Dans ce contexte, on peut faire l'hypothèse que, comme le soulignent Troger, Bernard et Masy, « la réforme, en augmentant significativement le nombre de bacheliers dans chaque génération, accentue la marginalisation de ceux qui n'obtiennent pas le bac », et s'interroger sur le devenir des sortants de niveau V en regard de celui des élèves du nouveau bac pro.

Observons à présent l'impact de cette nouvelle organisation de l'enseignement professionnel sur l'entrée en emploi des jeunes qui le quittent.

Des trajectoires contrastées sur le marché du travail

Les premières années de vie active des sortants de formation professionnelle secondaire à partir de 2013, donc dans une conjoncture économique où s'amorce une légère reprise, se révèlent au premier abord contrastées. Si 46 % d'entre eux ont connu une trajectoire d'accès durable à l'emploi (contre 39 % des sortants du secondaire général), 21 % ont suivi une trajectoire de maintien aux marges de l'emploi, bien que dotés d'une qualification *a priori* reconnue par les employeurs. Force est de constater qu'un jeune sur dix n'a pu se maintenir dans l'emploi occupé en début de vie active et se retrouve en fin de période dans une situation de non-emploi.

Au printemps 2016, six jeunes de la Génération 2013 sur dix travaillent, un sur quatre recherche un emploi et un sur vingt est inactif. Par ailleurs, 12 % des jeunes n'ont même jamais travaillé au cours des trois premières années après leur sortie du système éducatif, de tels cheminements hors de l'emploi concernant davantage les diplômés de niveau V que ceux de niveau IV.

Il faut garder à l'esprit que les sortants de la voie professionnelle, en particulier dans les domaines de la production, sont nombreux (un sur quatre environ) à débiter leur vie professionnelle en tant qu'intérimaires, quand leurs homologues formés dans les domaines du tertiaire sont massivement recrutés sur d'autres types d'emploi à durée limitée. Ces formes de mise au travail des jeunes débutants expliquent la forte instabilité constatée dans leurs débuts de parcours professionnel.

Le niveau de formation constitue, une fois encore, un atout pour une insertion plus réussie

Les jeunes préparant un baccalauréat professionnel ont suivi des trajectoires plus favorables que celles des sortants de niveau V, puisque 58 % d'entre eux connaissent une trajectoire d'accès durable ou progressif à l'emploi tandis que 21 % se maintiennent aux marges de l'emploi. Les sortants de CAP, eux, rencontrent plus de difficultés. Comparés à leurs condisciples formés au niveau IV (bac pro), ils sont un peu moins dans une trajectoire d'accès durable ou progressif à l'emploi (52 %) et se trouvent davantage aux marges de l'emploi au cours des trois ans (26 %).

Par ailleurs, dans ce contexte de pénurie d'offres d'emploi, sortir de formation avec un diplôme protège des difficultés d'insertion durables. Parmi les diplômés du secondaire, 70 % ont suivi une trajectoire d'accès durable ou progressif à l'emploi (avec un accès rapide voire immédiat à celui-ci). *A contrario*, seul 42 % des jeunes entrés sur le marché du travail suite à un échec au diplôme ont connu ce type de trajectoire. En revanche, un tiers d'entre eux se sont

Le passage au bac pro en trois ans s'est accompagné d'une lente décline des flux d'apprentis dans l'enseignement secondaire : entre 2010 et 2016, ce sont 40 000 jeunes de filière CAP et 17 000 jeunes de baccalauréat professionnel qui ont disparu des effectifs de CFA (RERS, 2017). Au sein des flux de sortants du secondaire tels que saisis par l'enquête Génération, cette évolution se traduit par une baisse globale de 21 % des effectifs d'apprentis, à la fois en CAP et en début de cycle du baccalauréat professionnel, au profit de formations plus spécifiques (brevet professionnel, diplôme en santé-social...).

Les parcours en apprentissage apparaissent moins linéaires que ceux effectués dans la voie scolaire : en première année de bac pro, les apprentis ne sont que 43 % à sortir directement de classe de troisième, alors que c'est le cas de 95 % des élèves de LP. On peut supposer que nombre d'employeurs hésitent à recruter des apprentis très jeunes et à les suivre sur la durée des trois années du nouveau bac pro, expliquant pour une part la concentration croissante des apprentis dans les formations de niveau V.

d'avantage trouvés aux marges de l'emploi (soit 22 points de plus que les titulaires d'un diplôme).

En outre, en dépit d'un recul des emplois dans le secteur industriel, il apparaît que les jeunes formés dans ces spécialités ont une meilleure insertion, qu'ils aient préparé un CAP ou un bac pro. Si leur parcours est tout autant marqué par le chômage et l'inactivité, ils sont nettement plus nombreux (+25 %) à faire l'expérience d'une trajectoire d'accès durable à l'emploi que leurs homologues issus-e-s de formations du tertiaire (bien plus souvent des jeunes femmes). Ces dernier-e-s ont plus fréquemment repris leurs études, éventuellement suite à ces difficultés rencontrées pour s'insérer sur le marché du travail.

Sortants de CAP : moins en emploi mais plus souvent qualifiés

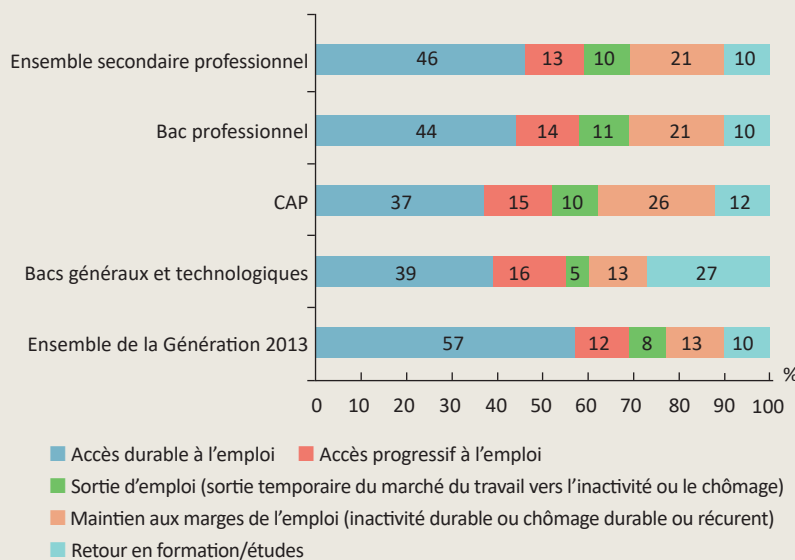
Les prémices d'une reprise économique à l'entrée sur le marché du travail de la Génération 2013 ne semblent pas avoir préservé les jeunes de la précarité, ce dont témoigne le taux élevé de jeunes ne se trouvant ni en emploi, ni en formation (33 %, contre 34 % pour la Génération 2010). Parmi les sortants du secondaire de la Génération 2013, 24 % ont connu un emploi de très courte durée (moins d'un mois), soit sept points de plus que l'ensemble de la Génération, et en nette progression par rapport à la Génération 2010 (16 %).

Seulement la moitié des jeunes au travail sont en emploi à durée indéterminée (EDI). Cette précarité se constate également par la part élevée des jeunes en situation de sous-emploi (15 %). La norme d'emploi – EDI et à temps plein – ne concerne que quatre jeunes sur dix. Les détenteurs d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel présentent des pourcentages similaires et proches de l'ensemble. Les sortants sans diplôme se démarquent, comme à l'accoutumée, par leur situation moins favorable : 27 % occupent un emploi dans la norme et 21 % sont en sous-emploi.

Cependant, les compétences dont attestent les diplômés de la voie professionnelle s'avèrent reconnues par les employeurs puisque 64 % de leurs titulaires exercent un emploi qualifié. Toutefois, des disparités s'observent selon le domaine de spécialité de formation mais également par niveau de diplôme. Ainsi, fait notable par rapport aux observations de la Génération 2010, en comparaison avec les diplômés de niveau V (CAP), les bacheliers professionnels de la Génération 2013 sont plus fréquemment en emploi (69 % contre 64 %) mais accèdent moins aux emplois qualifiés (61 % contre 65 %). Il s'agit d'une inversion de tendance par rapport à la Génération 2010, où les diplômés de CAP étaient qualifiés à 58 % contre 62 % des bacheliers professionnels. Ceci peut s'expliquer par une part plus importante d'apprentis en filière CAP, avant mais plus encore après la réforme (cf. encadré 2) : on compte aujourd'hui 53 % d'apprentis en filière CAP contre 14 % en bac pro. À diplôme donné,

3

Les trajectoires de sortants de la voie professionnelle



Champ : ensemble des sortants du secondaire professionnel. Source : enquête Génération 2013.

L'enquête Génération permet de connaître mois par mois la situation de chaque jeune : en emploi, au chômage, en reprise d'études ou formation ou inactif. L'analyse de ce calendrier permet de dégager les cinq types de trajectoires présentés ci-dessus.

l'apprentissage constitue non seulement une protection contre le chômage mais aussi un rempart contre la non-qualification.

Bac pro : meilleur accès à l'emploi sans garantie de stabilisation

Une comparaison entre les diplômés de bac pro avant la réforme et les néo bacheliers serait légitime. Cependant, l'interprétation induite requiert beaucoup de précaution car ces deux populations diffèrent : d'une part par leurs caractéristiques intrinsèques, les premiers ayant fait la démarche d'obtenir un baccalauréat après la réussite au BEP alors que ceux d'aujourd'hui font l'expérience d'un cycle unique ; d'autre part par le contexte conjoncturel au moment de leurs premières expériences professionnelles. Dans les faits, au sein de chaque Génération des écarts s'observent dans la propension à occuper un emploi « typique » (un emploi à durée indéterminée à temps plein) à la date d'enquête entre les catégories de diplômés.

À caractéristiques sociodémographiques données, les bacheliers professionnels ont une plus forte probabilité d'être en emploi trois ans après la fin des études que les diplômés de CAP ; pour autant, une fois en emploi, l'accès à un emploi typique (tel que défini ci-dessus) ne leur est pas plus probable (44 % contre 42 %). Si le baccalauréat professionnel positionne mieux ses détenteurs dans la file d'attente des emplois que les titulaires d'un CAP, leurs conditions d'emploi en matière de statut et de temps de travail ne sont pas meilleures (notamment par rapport aux CAP préparés par apprentissage).

EDI • Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire et emploi non salarié)

Emploi typique • Emploi à durée indéterminée et à temps plein.

Un jeune est considéré en sous-emploi s'il occupe un emploi à temps partiel et déclare souhaiter travailler à temps plein.

Les emplois qualifiés regroupent les catégories socioprofessionnelles d'employés et d'ouvriers qualifiés ainsi que les professions intermédiaires.

	Taux d'emploi (%)		Part des individus en emploi en EDI* (%)		Part des jeunes occupant un emploi d'au moins 12 mois* (%)		Part des jeunes occupant un emploi qualifié* (%)		Part des jeunes en sous-emploi* (%)		Part des jeunes ni en emploi ni en formation (%)	
	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013	2010	2013
Génération sortie en												
Plus haut diplôme obtenu												
Aucun diplôme	41	37	41	37	50	48	47	49	18	21	52	56
CAP	62	64	61	49	66	56	58	65	13	16	33	31
BEP	57	59	49	47	60	54	55	56	16	21	36	36
Autre niveau V	78	80	67	57	75	70	77	78	11	11	19	16
Baccalauréat professionnel	71	69	61	51	66	57	62	61	13	14	24	24
Autre niveau IV	84	87	79	78	75	67	78	80	8	8	13	10
Ensemble du secondaire professionnel	60	61	58	51	64	58	61	64	13	15	34	33
BTS	80	82	72	70	70	65	77	78	6	7	15	13

* parmi les jeunes en emploi à la date d'enquête.

Champ : ensemble des sortants du secondaire professionnel. Source : enquêtes Génération 2010 et 2013, bases comparables.

La réforme de la voie professionnelle rend problématique la comparaison des résultats de Génération 2013 avec ceux de la précédente enquête : en effet, outre l'impact de la conjoncture économique, les bacheliers professionnels sont plus nombreux à se porter sur le marché du travail, induisant potentiellement une concurrence accrue pour l'accès aux emplois. Il est également difficile de déterminer dans l'absolu l'impact qu'a pu avoir le raccourcissement du cursus sur les compétences des diplômés.

●●● Au final, bien que nettement plus nombreux qu'auparavant, les bacheliers professionnels ne semblent pas reléguer les diplômés de niveau inférieur sur d'autres formes d'emploi ; la politique consistant à former davantage de bacheliers dans l'enseignement professionnel n'apparaît pas pénalisante pour l'insertion des jeunes de la voie professionnelle. En revanche elle ne permet pas de contrer la dégradation tendancielle de la qualité des emplois occupés à ce niveau.

L'impact de la conjoncture sur l'insertion des sortants de 2013 ne doit pas être surestimé, notamment au vu de la constance des performances des BTS sur le marché du travail. Ce sont davantage semble-t-il les recompositions du secondaire professionnel qui modifient les conditions d'insertion : nombre croissant de bacheliers entrant simultanément sur le marché, poids relatif des apprentis plus important qu'auparavant dans la voie des CAP de la production. Mais si l'emploi à durée indéterminée tend à se raréfier, le rôle des diplômes professionnels dans l'accès à la qualification ne semble pas se démentir. L'enseignement professionnel secondaire est affecté en tant que système par la réforme du bac pro, sans pour autant que celui-ci perde de sa pertinence en tant que diplôme d'accès au marché du travail mais aussi, de plus en plus, à l'enseignement supérieur court.

Au-delà des indicateurs d'insertion tendancielle-ment stables, la réforme de la voie professionnelle a modifié en profondeur les équilibres internes aux différents niveaux de diplôme. La masse des bacheliers professionnels se scinde désormais entre ceux qui poursuivent vers les STS et ceux qui entrent dans la vie active. Le CAP devient ainsi l'horizon des collégiens les plus en difficulté, à l'exception de ceux auxquels le capital social a ouvert les portes de la formation par apprentissage et qui vont trouver dans celle-ci une voie d'accès à l'emploi qualifié. ●

Pour en savoir plus

Repères et références statistiques (RERS), DEPP, 2017.

L'état de l'école 2017, ministère de l'Éducation nationale, DEPP, novembre.

Le baccalauréat professionnel : impasse ou nouvelle chance ?, V. Troger, P.-Y. Bernard, J. Masy, Paris, PUF, 2016.

CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise, V. Ilardi, E. Sulzer, *Céreq Bref*, 335, 2015.

Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013, Céreq Enquête, 1, 2017.